



Procès-Verbal du CODIR du 7 février 2022

CODIR réalisé en présentiel (P) et en visio (V)

Présents : Laurent CARMARANS (V), Xavier CASSAGNOU (P), Corinne COME (V), Pascal COURCOL (P), Éric DESUSCLADE (P), Sylvain GREGOIRE (P), Stéphane HAYEZ (P), Natacha KWIATEK(V), Matthieu IMBERTY (V), Hugues LECONTE (P), Nicolas PHILIPP (P), Virginie POUPIN (V), (P), Michel THIERY (V), Sylvie THIVET (P), Laurence VEILLEROT (P)

Invités présents : Ludovic JAUMOTTE (P), Lydie PIETU (P), STEPHANE PIETU (P)

Excusés : Didier ROUSSEAU

Démarrage effectif du CODIR à 19h15

Approbation du PV du dernier CODIR (13 décembre 2021) : PV adopté à l'unanimité.

Informations générales :

- **Points licenciation** (Laurent) : A ce jour, 4255 licences enregistrées dont 2479 promo et 1776 tradi, (en baisse). Laurent se déclare raisonnablement optimiste pour atteindre voire dépasser notre chiffre de la saison 2019-2020. La Ligue IDF enregistre une baisse d'environ 10000 licences. Pour la Fédération les chiffres ne sont pas connus.
- **Initiatives « France Parkinson »** (Laurent) : Sans qu'ils se soient concertés, les clubs de Neuilly et de l'ACBB ont ouvert chacun un créneau dans le cadre des actions « Sport Santé », respectivement les mardis matin et après-midi. Si des personnes cherchent ce type d'accueil spécialisé, les clubs n'ayant pas d'éducateur formé pour les accueillir, peuvent les diriger vers ces deux clubs. Une affiche est en préparation. Par ailleurs, des actions pour les personnes atteintes d'Alzheimer ont lieu dans les clubs de Vanves, l'EPI et Levallois qui était d'ailleurs le premier club à mettre en place ce type d'action.

Tour de table des commissions :

- Arbitrage (Hugues) :

- Se pose toujours le problème de disposer de Juges-arbitres pour les tours de critérium Fédéral. Sylvie demande à ce qu'une réflexion soit menée par la Commission pour accroître l'attractivité du département par rapport à la Ligue.
- Le problème de répartition des joueurs par poules se pose régulièrement. Lydie insiste sur la nécessité pour les JA de refaire les compositions de poules en cas d'absences de joueurs au pointage, ce qui n'est fait que par certains, afin d'éviter d'avoir des poules avec 2 joueurs et des poules complètes de 5 ou 6 joueurs. Il serait en parallèle souhaitable d'étudier un changement de règlement afin d'exclure le jour de l'épreuve, les absents non excusés au préalable, pour permettre aux JA de refaire les poules sans attendre l'arrivée éventuelle des joueurs d'une poule dont les matchs ont déjà commencé. Pour le moment on ne peut pas refaire les poules car un joueur peut arriver même pour sa dernière partie de poule ...
- **Féminines** (Virginie) : 624 féminines dans le département (64% promo, 36% tradi) soit 16% de licenciés.
- Le 1^{er} Regroupement Féminin a eu lieu le 6/02/22 à Rueil (13h30-17h30) avec 19 participantes et 3 encadrants dont Gaëlle BEAUSSART. Le Comité souhaite disposer d'une féminine dans l'encadrement.

- Le Tournoi Féminin du 27/03/22 à Antony est confirmé (le règlement sera transmis à la Commission sportive très rapidement, sans modification hors horaires par rapport à la dernière édition)
- Le CDTT a adhéré à la FEMIX et Virginie a participé à une première réunion sur le thème « Femmes dirigeantes »

- **Formation** (Corinne):

- Après la dernière formation AR qui a rassemblé 10 candidats dont 8 du 92, 2 nouveaux AR ont été nommés et 20 sont en cours (QCM et pratique). Formation JA1 prévue le 13 mars prochain.
- Formation Initiateur de Club (Ludovic) : 12 et 26 mars, théorie en visio, début avril, pratique en présentiel

- **Organisation** (Éric) : Suite aux problèmes de santé d'Éric en ce début d'année, une reprise d'activité est programmée pour les épreuves à venir (bilan des récompenses manquantes, préparation des épreuves à venir...)

- **Statuts et règlements** (Stéphane H) : Plusieurs règlements sont encore en attente de réception. Ne pas tarder !

- **Vétérans** (Laurence) :

- Regroupement vétérans du 9 janvier 13h30 – 17h30 à Chatenay : Beau succès avec 23 participants et 2 encadrants. Prochain regroupement le 6 mars.
- CNV : Cette manifestation a eu lieu le 6 février dans les salles de Malakoff (V2 avec Cyril MICHALET comme JA) et Fontenay (V3 et V1 avec Rémi RICHARD comme JA) avec un total jamais atteint de 25 équipes effectivement participantes (53 joueurs) contre 22 en 2020. La seule ombre au tableau : la fin tardive (21h) du tableau V1 à Fontenay avec des parties très accrochées. Le CR de l'épreuve sera édité par Michel dans les tous prochains jours.

- **Commission Technique** (Ludovic) :

- 1 CPS réalisé le 8/01, la journée d'entraînement du 23/01 a été annulée. Natacha souligne l'effet COVID avec de nombreuses défections par suite d'infection notamment chez les cadets.
- Un stage en Allemagne le 20 février, avec 12 stagiaires au lieu de 20 prévus, mais avec un profil intéressant pour un stage dans le meilleur centre d'Europe.
- Un stage aura lieu à Pâques normalement, en attente confirmation du CREPS de Châtenay.
- Le stage d'été du 6 au 13 juillet, reste incertain à ce jour (les Sables d'Olonne ne sont pas dispo) ; il faut trouver un centre.
- Génération Club (reporté au 21 et 22 mai prochain mais où ?).

On ne pourra donc pas donner à la Ligue nos qualifiés au Bernard Jeu régional du 3 avril. A cette date, la Ligue ne souhaite pas reporter l'épreuve régionale alors qu'au moins 7 départements sur les 8 n'ont pas pu faire leur qualification au niveau départemental. Aucun critère de sélections n'a été transmis par la Ligue. Ludovic fait état d'une absence totale d'homogénéité sur le mode de sélection des comités pour le niveau régional. Devant cet état de fait, le CODIR vote à l'unanimité pour que le CDTT92 ne fournisse pas de liste de clubs à la Ligue.

- **Sportive** (Stéphane H) : Il faut préciser aux clubs la règle retenue quant aux brûlages s'il y a un report de rencontre pour cas de Covid. Prise en compte de la composition d'équipe à la date de la journée reportée et brûlages appliqués par rapport à la date de journée officielle lors de laquelle la rencontre aurait dû avoir lieu. Après vote du CODIR, l'application stricte du règlement est entérinée (brûlage de match reporté selon la composition réelle de l'équipe)

Epreuves à venir :

Sylvie : Le manque de salles oblige à se poser la question du maintien d'épreuves comme l'Ultimate et l'Open de la Diversité.

Peut-être décaler l'Open début juillet si les travaux sont terminés dans la salle de Châtenay, avec une solution de repli sur la salle de « remplacement » actuelle.

Pour l'Ultimate, voir avec Antony ou le 78 ?

Autres épreuves à venir :

- Finale par classements (qualificative pour le niveau régional, donc à obligatoirement maintenir)
- Génération club les 21 et 22/05, si Antony ne peut pas recevoir, voir avec le PDS d'Issy-les-Moulineaux
- Coupe des HDS, Challenge Jeune Pongiste ?

Réunion des Présidents du 8 mars :

Sylvie propose l'ODJ suivant :

- Point COVID : Actions du CDTT
- Tour de table avec les présidents sur la reprise et leur ressenti
- Les actions de reprise - récompenses
- Tour de table avec les présidents sur les difficultés de prêts de salle
- Sondage en séance sur l'intérêt de certaines des épreuves non obligatoires ; quelles sont les épreuves à maintenir, pour lesquelles il faudrait limiter le nombre de joueurs... ? (Corinne suggère des ateliers de 15 min par petits groupes)

Questions diverses :

A la question de Michel sur les aides aux clubs par le CROSIF (Plan de sauvegarde), Sylvie répond que la Ligue vient de commencer les opérations de versements.

Fin du CODIR à 21h30

A Saint Denis, le 11/02/2022

La Présidente
Sylvie THIVET

Le Secrétaire Général
Michel THIERY